



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **11 avril 2016**

Décision n° **CP-2016-0832**

commune (s) :

objet : Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Compléments tarifaires 2016 pour la librairie-boutique

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 1er avril 2016

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 12 avril 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, M. Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet.

Absents excusés : M. Le Faou (pouvoir à M. Llung), Mme Vessiller (pouvoir à Mme Laurent), M. Képénékian (pouvoir à Mme Picot), Mme Piantoni (pouvoir à M. Desbos).

Absents non excusés : M. Vesco.

Commission permanente du 11 avril 2016**Décision n° CP-2016-0832**

objet : Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Compléments tarifaires 2016 pour la librairie-boutique
service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 29 mars 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.26.

La librairie-boutique du Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière étant gérée en régie directe, il est proposé à la Commission permanente d'approuver le prix des articles mis en vente auprès du public.

La librairie-boutique souhaite acquérir et proposer aux visiteurs de nouveaux ouvrages et objets thématiques, en lien avec plusieurs événements de la programmation culturelle du musée, et qui rejoignent une actualité en termes de publications.

Il s'agit plus particulièrement de :

- l'ouvrage bande-dessinée *Démocratie* d'Aleco Papadatos, dont l'auteur sera l'un des intervenants à la conférence organisée autour de la citoyenneté, et qui sera suivie d'une séance de dédicace par ce dernier,
- dans le cadre du Festival Quais du Polar, une mise en lumière sur le crime dans l'antiquité et les romans policiers historiques sera effectuée avec l'achat de nouvelles références en lien avec ces thèmes (livres jeux d'énigme, BD, essais),
- dans le cadre du mois des mystères, un focus sur les jeux de magie et casse-tête sera proposé avec l'achat de jeux reprenant des thèmes antiques ou de magie.

Il est proposé à la Commission permanente de fixer le prix de vente au public de ces articles acquis en lien avec cette programmation.

La liste des articles est annexée à la présente décision et vient compléter la tarification 2016 approuvée par décision de la Commission permanente n° CP-2016-0738 du 8 février 2016 ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve la mise à jour de la tarification 2016 des articles en vente à la librairie-boutique du Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, selon le tableau ci-annexé.

2° - Les recettes générées par la librairie-boutique seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 7088 - fonction 314 - opération n° 0P33O3056A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 avril 2016.